

3. EMBLEMES RESERVES			
Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
ER-1	Opération d'aménagement du secteur Foirail et Liaison vers la rue de Stalingrad.	Commune	19391 m2
ER-2 modifié	Modification élargissement de la rue des Bornes	Commune	1827 m2
ER-3	Elargissement de la rue Guynemer	Commune	567 m2

PLU
Plan Local d'Urbanisme

Carte de zonage
Modification n°2
approuvée le 26-06-2020

Révision du PLU
Prescrite le 27-09-2013 Arrêtée le 30-06-2016 Approuvée le 27-04-2017
5a.Plan n°1 : Zonage - Plan général - 1/3000 e

1. ZONAGE

LES ZONES URBAINES

U1 Zone Urbaine à dominante Pavillonnaire

U1a : Zone Urbaine à dominante habitat pavillonnaire

U1b : Zone Urbaine à dominante pavillonnaire et petit collectif

U2 Zone Urbaine à dominante habitat collectif

U2a : Zone Urbaine à dominante habitat collectif à hauteur modérée

U2b : Zone Urbaine à dominante habitat collectif pavillonnaire, bureaux et commerces

U2c : Zone Urbaine à dominance habitat collectif dense

U3 Zone Urbaine activé économique

U3a : Zone Urbaine - Secteur Activité

U3b : Zone Urbaine - Secteur Commercial

U3c : Zone Urbaine - Secteur d'Activité Tertiaire

U3d : Zone Urbaine Secteur d'Activité en cours d'opération

LES ZONES NATURELLES

N : Zone Naturelle

2. INDICATIONS DIVERSES

Gare ferroviaire

Périmètre de 500m autour des gares ferroviaires

Marge de recul 20M

Zone non aedificandi de l'Autoroute A115

Alignements à respecter

Alignement d'arbres à préserver ou à créer (L.151-23 CU)

Monuments Historiques classés ou inscrits

Périmètre de protection des Monuments (500 ml) - Servitude AC1

Emplacement réservé

Périmètres de Zones

Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programation

Coeur d'îlot - protection paysagère (L.151-23 CU)

